

En réponse, M. Vickers produisit l'original de la lettre suivante :—

No. 2.

CHEMIN DE FER DU NORD, CANADA.
Toronto, le 10 mai 1860.

A J. J. VICKERS, écr.,
Express du Nord.
Cher monsieur,

Je suis chargé de vous informer que l'arrangement relatif au service d'express sur notre ligne est continué aux conditions suivantes : Trente centins par cent livres pour toutes marchandises à parcours total jusqu'à Collingwood, et vingt centins par cent livres pour les marchandises déposées aux stations intermédiaires, plus, vingt-cinq piastres pour le transport d'un employé sur chacun des deux trains quotidiens. Cet arrangement vous donne le privilège exclusif de la ligne pour le service de l'Express et engage les deux parties contractantes jusqu'à ce que l'un ou l'autre ait donné un an d'avis.

(Signé,) GEORGE BEATTY.

No. 3.

BUREAU DU DIRECTEUR-GÉRANT,
Chemin de fer du Nord, Canada,
Toronto, le 15 avril 1864.

Cher monsieur,

J'ignorais l'arrangement dont les termes sont indiqués dans la lettre du secrétaire en date du 10 mai 1860. Mais, comme vous vous en rapportez à cette lettre, je crois devoir vous donner avis qu'au bout d'un an l'arrangement sera annulé.

A cette époque la compagnie pourra faire avec vous ou d'autres, au sujet de l'Express, tels arrangements qu'elle jugera convenables.

J'ai l'honneur, etc.,
(Signé,) FRED. CUMBERLAND.

JOHN J. VICKERS, écuier.,
Express du Nord, Toronto.

No. 4.

EXPRESS DU NORD DE VICKERS,
Bureau principal,
Toronto, H.-C., le 23 mars 1865.

Cher monsieur,

Ci-jointe copie d'une lettre de M. Beatty, à la date du 10 mai 1860, indiquant les conditions auxquelles s'est fait le service de l'Express du Nord, depuis 1857 jusqu'à ce jour.

Aussi, un état des paiements, depuis 1857 à 1864, signé par moi.

J'ai l'honneur, etc.,
(Signé,) JOHN J. VICKERS.

FRED. CUMBERLAND, écr.,
Chemin de fer du Nord.